

**Compte rendu
 du conseil d'école du 25 octobre 2012**

ordre du jour

<p>Ouverture du Conseil d'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ les résultats des élections et accueil des parents élus ♦ les attributions du Conseil d'école ♦ la fusion des écoles maternelle du Rotenberg et élémentaire René Spaeth <p>Aspects pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ l'organisation pédagogique : répartition des classes ; organisation des enseignements ; les choix particuliers ; intervenants extérieurs (allemand, religion, ELCO) ♦ le Projet d'école 2010/2013 : avenant 2012 ♦ les projets des classes : classes de découverte ; autres projets ♦ les résultats des élèves et les évaluations <p>Aspects administratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ le règlement intérieur, l'accueil et la sécurité des élèves <p>Aspects financiers : projet d'investissement, réalisés et à venir</p> <p>Association sportive et culturelle de l'école</p> <p>Calendrier</p> <p>Points divers</p>

membres présents

<p>parents élus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ pour la FCPE : Mmes NOËL, GRATHWOHL, BARTOLOME, LEMAÎTRE, FRUH, MAUBRE et RUDLER ; M WALCH ; ♦ pour l'AEP: Mmes GANZER, HIRSTEIN, LEPAGE, NAGOR; <p>représentant de la Municipalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Mme STOQUERT, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires ; <p>enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Mmes DIDIERJEAN MULLER, FINCK, KEMPF, LIHRMANN, MUSCILLO, RÉTAT, SCHILD ; ♦ Mrs FICHOU, MULLER Vincent, STRAUB, SUTTER et MULLER Paul André. <p>enseignant du RASED :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Mme WACK
--

membres excusés

<ul style="list-style-type: none"> ♦ M le Député Maire de Ribeauvillé ♦ M l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ♦ Mme PORCHELA, enseignante à l'école maternelle, Mme SECHI, adjointe Mme MARTIN, enseignante du RASED

Ouverture du Conseil d'école

Pour la première fois, un seul Conseil d'école, commun aux écoles maternelle du Rotenberg et élémentaire René Spaeth, se réunit suite aux élections communes du 12 octobre dernier.

- ♦ les résultats des élections
 - nombre d'électeurs inscrits : ⇨ 486
 - nombre de votants : ⇨ 282 (58%)
 - suffrages exprimés : ⇨ 270
 - sièges à pourvoir : ⇨ 12

Listes	Suffrages		Sièges	
	Nombre	%	Nombre	%
F.C.P.E.	187	69,5	8	66,66
A.E.P.	83	30,5	4	33,33
total :	270	100	12	100

- ♦ les parents élus

LISTES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
F.C.P.E.	NOËL Claire WALCH Nicolas FRUH Nathalie GRATHWOHL Mélanie RUDLER Alexia BARTOLOME Françoise MAUBRE Nathalie LEMAÎTRE Patricia	POUJADE Nathalie PREVOT Stéphanie LOLL Isabelle BAUER Valérie FIJEAN Julien SCHLOTTER Christian GOEPFERT Sandra SCHNEIDER Annie
A.E.P.	NAGOR Kinga HIRSTEIN Clara LEPAGE Armelle GANZER Mireille	MORGENTHALER Carmen DECHAMP Audrey SEBELE Cécile MUZAC Cécile

Ces parents représentent à la fois l'école maternelle et l'école élémentaire au sein du Conseil d'école. La fusion des deux écoles comporte des incidences qui sont évoquées au cours du Conseil, après l'examen de la situation de rentrée.

Aspects pédagogiques

Situation de l'école

A la rentrée de septembre 2012, chacune des deux écoles perdait une classe :

- en bilingue pour la maternelle (passage de 3 classes à 2), mais ouverture d'une section
- en monolingue pour l'élémentaire (passage de 6 à 5 classes).

Au jour du conseil, l'effectif total de l'école est de 307 élèves, répartis comme suit :

	Monolingues	Bilingues	
PS	10	20	30
MS	6	16	22
GS	10	28	38
CP	24	20	44
CE1	30	12	42
CE2	23	20	43
CM1	33	10	43
CM2	26	8	34
CLIS	11		11
	26 + 136 + 11	64 + 70	90 + 206 + 11

Organisation pédagogique

	classe	nom	prénom	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS
maternelle	PS/MS bil	FICHOU KEMPF	Gilles Elise Anne	12	16							
	PS/GS bil	FICHOU KEMPF	Gilles Elise Anne	8		20						
	PS/MS/GS avec GS bi	STRAUB	Thomas	10	6	10 + 8						
	Section bi	PORCHELA	Mélanie			(8)						
Monolingue	CP/CE1	LIHRMANN	Annie				12	15				
	CP/CE1	DIDIERJEAN MULLER	Annick				12	15				
	CE2/CM1	MULLER	Vincent						23	5		
	CM1	SCHILT	Viviane							27		
	CM2	MULLER FINCK ROLLY	Paul André Estelle							1	26	
	CLIS	MUSCILLO	Céline									11
Bilingue	CP/CE2	RÉTAT SUTER	Myriam Martine				20		6			
	CE1/CE2	RÉTAT SUTER	Myriam Martine					12	14			
	CM1/CM2	SUTTER SECHI	Adrien Véronique							10	8	
				30	22	38	44	42	43	43	34	11

Affichage du tableau par classes : les enseignants se présentent.

Ce tableau de l'organisation pédagogique fait l'objet de discussions :

- par rapport à l'effectif global de l'école
 - le directeur regrette le départ de certains élèves (pour diverses raisons : déménagement, choix d'une autre école).
 - s'il devait y avoir de nouveaux arrivants en maternelle monolingue, cela poserait problème dans la classe de M. Straub (aujourd'hui avec 34 élèves). Mme Bartolomé demande s'il n'est pas possible d'équilibrer avec la maternelle du haut (ceci est un problème de répartition géographique des secteurs scolaires → Mairie).
- par rapport au fonctionnement de la section bilingue
 - les 8 grands bilingues devraient être avec Mme Porchela. L'équipe pédagogique a opté pour un autre choix : 20 élèves de GS bilingues sont pris en charge dans le cadre de la section bilingue par Mme Porchela. Les 8 autres GS bil (choisis par rapport à l'âge) sont inclus dans la classe de PS/GS de Mme Kempf. En outre, Mme Finck intervient de manière ponctuelle (tous les mardis matin) dans la classe de M Straub, avec les élèves de GS monolingues et bilingues.
 - question des parents d'élèves : n'est-ce pas troublant pour les enfants et les enseignants ?
 - réponse: pas de changement pour les élèves car une salle de classe par langue et enseignant.
 - certains parents inquiets de fonctionnement particulier de la section bilingue en début d'année, ont été reçus par le directeur de l'école.
 - Malgré la suppression de classe en maternelle la Mairie a préservé le 4^{ème} poste d'ATSEM : le directeur et M Straub expriment leurs remerciements auprès de Mme Stoquert.
- par rapport à des fonctionnements spécifiques
 - Cas du CE2/CM1 (23+5) : M Muller assure que les 5 CM1 suivront les enseignements du CM1 ; ces cinq élèves sont pris en charge par Mme Schilt pour divers domaines d'enseignement.
 - CM1/CM2 (1+26) : cet affichage est administratif et est une réponse donnée aux parents pour un passage anticipé. La réponse définitive sera donnée en fin d'année en conseil des maîtres de cycle.

- classes bilingues : les 6 CE2 qui sont avec les CP rejoignent les autres élèves de CE2 pour les sciences en allemand et l'histoire.
- CLIS : les élèves sont inclus dans les autres classes pour la découverte du monde et en groupe classe pour le sport ;
- CM1/CM2 bil : deux enseignants sont chargés de cette classe : M Sutter, stagiaire (3 jours) et Mme Sechi le vendredi. Remarque des parents d'élèves: le niveau (CM2) est-il bien choisi ? Il s'agit de les préparer au collège. Le directeur évoque le problème pour le travail dans la continuité. La nomination se fait au mouvement départemental, c'est l'IEN qui décrète la réservation du poste. Mme Lepage pense qu'il n'y a pas de problème concernant le travail à faire au début du collège. Mais plutôt un problème de liaison CM2/Collège. Annonce qu'un maître formateur accompagne M Sutter une fois par semaine.

Les intervenants extérieurs

- allemand : 1 seule classe (CP/CE1 Mme Didierjean Muller) bénéficie d'un intervenant extérieur (Mme Zenner, assistante de langue) et ce jusqu'au mois de mars 2013 (contrat de 6 mois).
- religion catholique : 120 élèves (Mmes HUBER, pour les CE2 et CM2, et SEIGNEUR, pour les CE1 et CM1, Mlle SCHWACH, pour les CP) ;
- religion protestante : 17 élèves (Mme GALVEZ) ;
- enseignement langue et culture d'origine : 20 élèves (M SERAS).

Les enseignements religieux et l'enseignement de langue turque sont alignés sur les deux premières heures du jeudi matin.

La fusion des deux écoles

Le directeur présente quelques unes des incidences de la fusion des deux écoles. L'Inspection académique a prononcé cette fusion, en accord avec la municipalité, suite au départ de Mme Béringier, à la fin de l'année scolaire 2011/2012.

- il n'y a donc plus qu'une seule école – primaire – disposant d'une seule référence administrative : pour l'heure, le nom de chaque école est cependant conservé.
 - il y a encore deux numéros de téléphone distincts. Pour une absence d'enfant en maternelle il vaut mieux téléphoner directement à la maternelle. Pour tout autre souci, il vaut mieux téléphoner à l'élémentaire.
 - il n'y a plus qu'un seul directeur pour les deux écoles fusionnées et ceci pose le problème de sa présence dans l'un ou l'autre des deux sites ; ses disponibilités sont fixées aux lundi et jeudi (jours de décharge).
 - les élections au Conseil d'école sont communes, les tenues du Conseil d'école sont communes, le Projet d'école devient commun également.
 - une autre forme de communication pour les maîtres, les parents et la Mairie, puisqu'il n'y a plus qu'un seul interlocuteur.
 - un outil commun à l'ensemble des élèves : le cahier de liaison : c'est l'instrument de la communication entre l'école et les parents. Par mesure d'économie il ne faudrait pas racheter le protégé cahier pour tous, uniquement pour les PS et les CP. En maternelle, les parents ne reçoivent ce cahier que lorsqu'il y a une information, ils ne peuvent pas y écrire quelque chose.
- Le directeur est conscient qu'il n'est pas en mesure de remplacer Mme Béringier, pour toutes les facettes de ses compétences et ses qualités.

Les parents intervenants

Il faut ici remercier les parents pour leur implication dans les activités et projets pédagogiques des écoles : s'agissant de la piscine, s'agissant des sorties pédagogiques (sortie vendange dans la classe de M Straub, sortie spectacle pour les élèves de maternelle, diverses sorties EPS en élémentaire), leur présence permet que ces différentes activités ou ces projets puissent se tenir dans les meilleures conditions : qu'ils en soient dès à présent remerciés.

Le PROJET d'ÉCOLE

Le Projet d'école a été initié sur la période 2010/2013 : à la rentrée, des ajustements ont été proposés, sous la forme d'un "avenant 2012", qui devait en particulier prendre en compte la fusion des deux écoles. L'avenant transmis à M l'Inspecteur de l'éducation nationale devra être revu par l'équipe pédagogique au cours d'un Conseil des Maîtres. Il sera ensuite présenté à des représentants des parents élus.

Les projets des classes :

Chaque enseignant est invité à présenter les projets qu'il envisage pour cette année scolaire :

- participation au défi lecture (plusieurs classes en maternelle, en élémentaire)
- participation à un défilé de la Saint Martin (classes bilingues MS → CM2)
- CLIS : Mme Muscillo présente le projet de classe découverte, prévu au cours de la première semaine de juillet 2013, dans un centre PEP en Meurthe et Moselle. Thème : les animaux de la ferme. Appel fait aux associations de parents pour une aide financière, ainsi qu'à la mairie, cela sera étudié au prochain conseil municipal. Coût : 600 € pour le bus et 55€ / enfant / jour soit 329 € / enfant. Le centre est situé hors de l'académie de Strasbourg, et ceci implique qu'il n'y a pas de subvention du Conseil Général. Appel fait à différents "mécènes", les parents participeront également au financement. Le Conseil d'école doit donner son aval.
- CM2 : Mme Finck présente le projet d'un voyage à Paris (3 jours et 2 nuits). Devis PEP élevé, L.K. Tours 200 € / enfant, projet prévu avec une classe du secteur de Baldenheim, attente d'une réponse pour fin octobre. Un des aspects est la visite de l'Assemblée Nationale.
- participation au concours "mathématiques sans frontière junior" pour les élèves de CM2
- CP/CE2 et CE1/CE2 Bilingue : projet de correspondance scolaire + projet Tomi
- CM1/CM2 : correspondance avec Breisach, 4. Klasse de 20 élèves, mail, lettre, éventuellement enregistrement audio.

- dans le domaine de l'EPS : sous l'égide de l'USEP, participation à des rencontres de course longue, de badminton, d'athlétisme, ou de jeux, tout au long de l'année scolaire.
- initiation au Ping-Pong prévue également pour 3 classes.

Aspects administratifs

La sécurité des élèves

La sécurité des élèves est et doit rester une préoccupation constante des enseignants : tout élève, des deux écoles, a le droit de se sentir en sécurité dans son école, quelque soit le moment de la journée. Les enseignants sont invités à cette attention de manière constante.

Quelques points relevés et évoqués :

- Les récréations sont plus calmes.
- Un parent d'élève évoque le jeu du foulard et rappelle qu'il y a eu un décès récemment à Ostheim.
- Retour sur un incident dans la classe de Mme Porchela.
- Les parents évoquent une action de présentation en classe des jeux dangereux comme la tomate, le foulard...
- Jeudi 22 novembre est prévue une conférence sur les jeux dangereux.
- Rappel qu'un parent d'élève a fait des reproches sur la surveillance en maternelle.

Aspects financiers

Le Directeur remercie Mme STOQUERT pour les engagements de la ville de Ribeauvillé.

Au chapitre "investissement" : (rappel des investissements réalisés pour la rentrée, tous n'ayant pas été cependant évoqués en conseil d'école)

- ⇒ travaux d'isolation phonique dans deux salles de la maternelle,
- ⇒ la salle de jeux a été repeinte,
- ⇒ acquisition d'une nouvelle photocopieuse,
- ⇒ acquisition de chaises pour 2 salles de classes en élémentaire,
- ⇒ acquisition de 2 nouveaux tableaux blancs interactifs (TBI), destinés aux classes de CP/CE1 et de CP/CE2 bilingue.

Au chapitre "fonctionnement" :

La ville de Ribeauvillé poursuit par ailleurs la politique d'achat des fichiers pour les élèves de cycle 2 : en mathématiques par exemple, les fichiers destinés aux élèves sont acquis sur les crédits de fonctionnement de l'école.

Points divers

Sécurité aux abords de l'école :

Mme Nagor évoque les travaux réalisés par la ville au titre de la sécurisation aux abords des écoles : les "crayons" qui annoncent la présence d'enfants, les barrières de sécurité au niveau des feux tricolores, le rétrécissement de la chaussée destiné à faire ralentir les véhicules au niveau du Parc sont autant de points positifs. Elle regrette qu'une signalisation (du type "crayon") n'ait pu être installée au niveau de la route de Guémar. Mme Stoquert rétorque que cette demande se heurte au fait que cette route a un statut différent (départementale).

Les comptes de l'école

Deux structures différentes sont maintenues pour ce qui concerne la gestion des comptes des écoles : auprès de l'OCCE pour le Rotenberg, auprès de l'USEP pour Spaeth.

Les comptes OCE seront soumis à la vérification des parents d'élèves (Mme Noël, Mme Nagor). Il en sera de même, ultérieurement, pour les comptes de l'association sportive et culturelle (USEP)

Investissement

M Walch propose d'équiper les classes, de la maternelle de postes informatiques disposant d'une connexion internet. Le Directeur rappelle qu'une demande de câblage de l'école a été faite au chapitre de l'investissement en 2011/2012, puis en 2012/2013. Un devis, réalisé par une entreprise spécialisée, a été transmis à la Mairie (≈ 8500€).

Calendrier

- Le Conseil d'école du second trimestre est fixé au **vendredi 22 mars 2013** à 18 heures.
- Jours de rattrapage par rapport aux vacances de la Toussaint : mercredi 22 mai, en harmonie avec l'école de la Streng et le périscolaire, ainsi qu'une journée en fin d'année scolaire.

L'ordre du jour est épuisé : la séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance

Mme SUTER